



Le marché des produits laitiers, de l'euphorie conjoncturelle aux réalités structurelles

Vincent Chatellier

► To cite this version:

Vincent Chatellier. Le marché des produits laitiers, de l'euphorie conjoncturelle aux réalités structurelles. Bulletin des G.T.V., 2008, 45, pp.19-24. hal-02662958

HAL Id: hal-02662958

<https://hal.inrae.fr/hal-02662958>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Par Vincent Chatellier

INRA, UR 1134, LERECO, rue de la Géraudière

BP 71627, 44316 Nantes

vchatel@nantes.inra.fr

Le marché des produits laitiers, de l'euphorie conjoncturelle aux réalités structurelles

Au-delà du moment d'euphorie soulevé par la flambée du prix des produits laitiers en 2007, quelles sont les tendances lourdes qui caractérisent ce marché aux échelles internationale, européenne et française ?

Pour de nombreux économistes ou spécialistes des échanges internationaux de matières premières, le lait est souvent considéré, dans leurs analyses, comme un bien particulier. Ils considèrent en effet que ce produit possède des caractéristiques intrinsèques qui font qu'il ne peut être facilement comparé à d'autres biens industriels ou même agricoles (14). Quatre raisons justifient ce positionnement. La première est que le lait est un produit périssable à court terme. En ne se conservant que très difficilement, par l'utilisation d'une technologie au demeurant coûteuse, cela impose aux usines de transformation de se situer géographiquement à proximité de la zone de production. De même, les producteurs ne pouvant recourir au stockage du lait à moyen ou long terme, ils sont fortement dépendants des entreprises de collecte. La seconde raison est que ce produit est composé essentiellement d'eau. Aussi, du fait de la problématique des coûts de transport et du renchérissement du prix de l'énergie, ceci limite les flux internationaux de produits laitiers et impose une première transformation en produits laitiers industriels (poudre de lait, beurre, caséine) ou de grande consommation (fromages, produits ultra-frais). La troisième est que les produits laitiers peuvent faire l'objet de variations de prix d'autant plus intenses que l'offre de lait est assez rigide à court terme (du fait de la longueur du cycle de production) et que la demande est peu élastique aux fluctuations de prix. La quatrième est que la production laitière mobi-

RÉSUMÉ

Le marché international et européen des produits laitiers a fait l'objet, en 2007, d'une conjoncture de prix exceptionnelle. Cette envolée des cours résulte de l'effet combiné de plusieurs facteurs, à savoir une croissance soutenue de la demande mondiale, une rareté des stocks disponibles et une baisse de l'offre dans les deux zones économiques (Union européenne et Océanie) responsables des trois quarts des exportations mondiales. Au-delà des variations de court terme, cet article propose une analyse des tendances lourdes à l'œuvre dans ce marché, en distinguant successivement la production, la consommation, les échanges et les prix. Tout en rappelant que les potentialités de développement de ce secteur sont importantes, il précise que le devenir des exploitations laitières dépendra aussi fortement des futurs instruments qui seront adoptés dans le cadre de la prochaine révision de la Politique Agricole Commune (PAC).



Cliché : Vincent Chatellier (INRA)

Photo 1.
L'augmentation du rendement laitier par vache entraîne une baisse importante du cheptel de vaches laitières dans l'Union européenne et en France.

lise des surfaces agricoles importantes et génère souvent des productions jointes non rétribuées par le marché (ouverture des paysages, occupation et entretien du territoire).

La prise en compte de ces particularités est un préalable nécessaire pour mieux comprendre la logique de fonctionnement de l'économie laitière (10). Sur cette base, cet article présente, de manière synthétique, la dynamique du secteur

laitier aux échelles internationale, européenne et nationale. Il distingue successivement quatre volets, à savoir la production (avec quelques informations sur la restructuration des exploitations laitières européennes), la consommation, les échanges et les prix.

La production : une forte croissance dans les pays asiatiques

L'Union européenne (UE) est le premier producteur de lait de vache dans le monde (13). Avec un quota laitier de 136 millions de tonnes en 2006-2007 (dont 27 millions de tonnes en Allemagne, 24 millions de tonnes en France et 18 millions de tonnes dans les dix Nouveaux Etats Membres -NEM-), cette entité économique assure près du quart de la production laitière mondiale (Tableau 1). Elle se positionne largement devant l'Inde (90 millions de tonnes), les Etats-Unis (84 millions de tonnes), la Chine (35 millions de tonnes), la Russie (32 millions de tonnes), le Brésil (25 millions de tonnes), la Nouvelle-Zélande (16 millions de tonnes), l'Australie (10 millions de tonnes) ou encore l'Argentine (10 millions de tonnes).

Au cours des quinze dernières années, la production mondiale de lait a progressé au rythme d'environ 2% par an, ce qui correspond à une disponibilité annuelle supplémentaire de lait proche de 10 millions de tonnes. A l'échelle planétaire, les quantités de lait disponibles par habitant sont cependant stables, voire légèrement décroissantes, dans la mesure où la population augmente de manière proportionnelle. Entre 2001 et 2006, la croissance de la production laitière mondiale a été de 64 millions de tonnes, dont 22 millions de tonnes en Extrême-Orient, 17 millions de tonnes en Asie du Sud, 8 millions de tonnes dans la zone économique de l'ALENA (Canada, Etats-Unis et Mexique), 4 millions de tonnes en Amérique du sud et seulement 2 millions de tonnes en Europe occidentale. Au sein de l'UE, la politique de contingentement a bloqué l'essor de la production dans la plupart des Etats membres, à l'exception de ceux, déficitaires, ayant obtenu des hausses spécifiques de leur quota. En France, la collecte laitière a reculé de 12% depuis l'instauration des quotas en 1984. La maîtrise de l'offre entraîne de facto une baisse du poids relatif de l'UE et de la France dans la production mondiale de lait. Face à l'amélioration des performances animales, encouragée par l'essor de la génétique, le recul de la collecte a également provoqué une baisse substantielle du cheptel de vaches laitières. Ce déclin du cheptel reproducteur est à l'origine d'une diminution de la production communautaire de viande bovine et de la situa-

tion déficitaire observée depuis 2003. Les quotas laitiers ont permis de maîtriser les dépenses budgétaires, mais n'ont pas empêché la baisse drastique du nombre de producteurs de lait.

Le nombre d'exploitations laitières a baissé, en moyenne communautaire, de 6% par an sur la période 1995-2007, soit un taux nettement supérieur à celui observé dans les autres orientations de production. Ce taux de restructuration n'a cependant pas été homogène entre les différents Etats membres (Tableau 2). Il s'est élevé, par exemple, à 12% en Espagne, 9% au Danemark, 7% en Allemagne, 6% aux Pays-Bas et 4% France. Ces différences ont conduit à un élargissement spectaculaire de l'éventail des structures au sein de l'UE. La référence moyenne française a progressé de 9 000 kg par an cours de la période contre 45 000 kg au Danemark, 39 000 kg au Royaume-Uni et 23 000 kg aux Pays-Bas. Le taux de restructuration dépend d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que la pyramide des âges des éleveurs, le volume initial de production laitière par exploitation, les politiques agricoles nationales conduites relativement à l'installation des jeunes agriculteurs ou à la gestion des quotas laitiers (1). En France, la politique volontariste et décentralisée mise en œuvre (gratuité des quotas, forte intensité du lien entre le quota laitier et le foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires, etc.) a limité la croissance de certaines catégories d'exploitations et permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière. Dans les Pays du Nord (Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni), en revanche, la valorisation marchande des droits à produire s'est manifestée par un recul plus marqué du nombre d'exploitations et par des redéploiements géographiques plus intenses de la production.

Au cours de la campagne 2006-2007, les producteurs de lait européens ne sont pas parvenus à réaliser l'intégralité du quota laitier. La sous-réalisation s'est élevée à 1,9 million de tonnes, soit -1,4% (16). Ce repli concerne la plupart des Etats membres à l'exception de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark et des Pays-Bas. Il a été substantiel dans les NEM (-1,1 million de tonnes) et en France (-0,6 millions de tonnes ou -2,6% de sa référence). Il tient, pour l'essentiel, à la baisse drastique du nombre d'exploitations laitières dans certains pays, à la persistance d'une certaine rigidité dans le transfert des quotas entre producteurs/bassins de production, à un abandon de la production de lait au profit d'autres spéculations agricoles dans le contexte d'une augmentation significative du prix des céréales et de l'instauration du découplage de l'aide directe laitière (2, 3).



Pour enrayer ce phénomène, le gouvernement français a proposé, au second semestre de 2007, un assouplissement du régime des quotas laitiers. Cette décision a joué un rôle d'autant plus stimulant sur la dynamique productive que, de façon concomitante, le prix du lait payé au producteur a augmenté de manière importante. Ainsi, malgré des disponibilités limitées en cheptel et en stocks fourragers, la production nationale de lait a fortement progressé au cours du premier trimestre de 2008 (+8% par rapport à l'année antérieure). Cette reprise de l'activité a été particulièrement nette dans les régions de l'Ouest (+16% en Bretagne, +12% en Basse-Normandie et en Pays de la Loire) et en Haute-Normandie (+14%). Cette évolution laisse entendre que la France dispose d'un fort potentiel dans le secteur laitier ou, dit autrement, que le recul observé de la production laitière n'était que conjoncturel. De plus, elle témoigne du fait que nombreux sont les producteurs qui pourraient rapidement faire face à une augmentation significative et durable de leur référence laitière.

La consommation : une hausse soutenue et régulière

À l'échelle internationale, la consommation de produits laitiers augmente de manière régulière et à un rythme soutenu (7, 9, 15). Cette augmentation, qui concerne encore de nombreux pays développés, résulte surtout de pays asiatiques et/ou émergents (notamment ceux vendeurs de pétrole). La croissance démographique mondiale (+190 000 habitants par jour), l'ouverture accentuée des marchés encouragée par les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les changements progressifs dans les modes de consommation alimentaire sont les vecteurs clés de cette dynamique. Si la croissance de la consommation de produits laitiers est vive dans un pays comme la Chine (de l'ordre de +15% par an), le niveau de consommation par habitant par an demeure encore dix fois inférieur à celui de l'UE (30 kg contre 320 kg). Au cours des dix prochaines années (Tableau 3), la consommation européenne de produits laitiers pourrait augmenter au rythme d'environ 1% par an (8). Cette hausse se retrouve essentiellement dans les NEM et les pays méditerranéens et concernent surtout les fromages et les produits ultra-frais ; la consommation de lait liquide, de beurre et de poudre de lait est globalement en recul.

Avec une consommation de 395 kg en équivalent lait par an, les français se situent dans les premiers rangs mondiaux (4). Depuis 2002, cependant, le niveau de consommation individuelle diminue légèrement tant en volume qu'en valeur au rythme d'environ 0,5% par an. Ce recul, qui concerne davantage certains produits (comme c'est le cas du

lait liquide), est pour partie contrebalancée par la croissance démographique mesurée dans l'hexagone (+350 000 habitants par an supplémentaires sur cette même période).

Les échanges : une part limitée de l'offre mondiale

Les échanges mondiaux de produits laitiers représentent 7% de la production mondiale de lait. Cette part est inférieure à celle

TABLEAU 1. Production de lait de vache et fabrications de produits laitiers en 2007 (1 000 tonnes)

	Collecte de lait de vache	Fabrications			
		Fromages	Beurre	Poudre de lait écrémé	Poudre grasse
Argentine	10 800	488	---	34	310
Australie	9 785	360	115	200	140
Brésil	25 365	505	79	125	485
Etats-Unis	84 200	4 412	656	652	17
Nouvelle-Zélande	15 600	319	419	304	655
Russie	32 000	420	300	115	95
Ukraine	13 100	200	110	85	32
UE-25	132 300	8 162	1 951	888	723
France	23 100	1 767	407	245	145
France / UE-25	17%	22%	21%	28%	20%

Office de l'Élevage d'après l'USDA et Eurostat

TABLEAU 2. Evolution du nombre d'exploitations laitières dans plusieurs Etats membres de l'UE

	1995	2007	Variation	En %
Allemagne	230 100	103 500	- 126 600	- 55%
Belgique	24 000	12 700	- 11 300	- 47%
Danemark	15 300	5 300	- 10 000	- 65%
Espagne	132 300	28 400	- 103 900	- 79%
France	167 600	100 800	- 66 800	- 40%
Irlande	48 000	21 900	- 26 100	- 54%
Italie	107 000	46 600	- 60 400	- 56%
Pays-Bas	42 200	21 200	- 21 000	- 50%
Royaume-Uni	41 300	18 300	- 23 000	- 56%

Sources : Commission européenne

TABLEAU 3. Consommation de produits laitiers dans l'UE à 27 : projections 2007-2014 (milliers de tonnes)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fromage	8 560	8 693	8 857	8 974	9 061	9 148	9 232	9 331
Beurre	2 006	2 002	1 991	1 990	1 980	1 975	1 972	1 966
Poudre de lait écrémé	818	814	827	825	821	818	813	804

Sources : Commission européenne

d'autres produits agricoles, tels que les céréales, les oléagineux ou, dans une moindre mesure, la viande de volailles, la viande bovine ou le vin. Les échanges de produits laitiers portent essentiellement sur des produits industriels transformés, à savoir le fromage, la poudre de lait, le beurre et la caséine. Les échanges de matière première brute sont marginaux du fait, d'une part, des difficultés de conservation du lait et, d'autre part, des coûts de transports exigés au regard d'un taux de matière utile faible. Non seulement les échanges de lait sont limités mais ils sont assez fortement régionalisés. Le marché mondial est dominé pour près des trois quarts par seulement deux zones économiques, à savoir l'Océanie (40% du marché mondial) et l'UE (35% du marché mondial).

Avec une production laitière près de dix fois inférieure à celle de l'UE, la Nouvelle-Zélande est le premier exportateur mondial de produits laitiers (28% des flux internationaux). Du fait de ses exportations croissantes vers les marchés asiatiques, ce pays est le principal bénéficiaire de la croissance de la consommation mondiale (12). Il exporte plus de 90% de sa production domestique de poudre de lait, de beurre et de fromages. En Australie, pays qui réalise 12% du commerce mondial, la part de la production domestique destinée au marché international est plus faible (de l'ordre de 50%). Depuis quelques années, la sécheresse persistante fragilise ce pays qui a enregistré, pour la première fois, une baisse de sa production (-5% pour la campagne 2006-2007 par rapport à l'année antérieure). Ceci a temporairement pénalisé ses exportations qui ont baissé, en 2007, pour la poudre grasse (-34%), la poudre de lait écrémé (-24%) et le beurre (-14%).

Au cours des dix dernières années, l'UE a exporté, de manière assez stable, 10% de sa production de lait (Figure 1). Cette présence sur le marché international est surtout le fait de l'Irlande (pays où la production est cinq fois supérieure à sa consommation), mais aussi de l'Allemagne, du Danemark, de la France et des Pays-Bas. Les exportations européennes se font essentiellement à destination des Etats-Unis et du Japon pour les fromages, de l'Algérie pour la poudre de lait et de la Russie pour le beurre. Les importations communautaires de produits laitiers sont globalement faibles et elles sont stabilisées, voire en léger recul consécutivement à l'intégration des NEM. Elles représentent l'équivalent de 3% de la consommation intérieure et concernent surtout des importations de beurre en provenance de la Nouvelle-Zélande. Si le poids de l'UE dans le commerce mondial de produits laitiers diminue au profit de l'Océanie (l'UE assurait 50% des

flux internationaux en 1985), sa balance commerciale est durablement positive. Ainsi, malgré la baisse des restitutions aux exportations et la baisse des droits de douane consécutives à l'Accord Agricole du Cycle de l'Uruguay (AACU) de 1995, la balance commerciale de l'UE demeure largement positive.

Aux Etats-Unis, la production laitière augmente rapidement (au rythme annuel d'un million de tonnes au cours des deux dernières décennies), essentiellement dans le but de satisfaire une demande intérieure croissante (19, 20). Ainsi, ce pays participe pour moins de 5% aux exportations mondiales de produits laitiers et occupe la première place en terme d'importations, devant le Japon, Hongkong, le Mexique, le Brésil, la Russie, la Malaisie et la Thaïlande. Dans les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), la production laitière reste encore assez faible, surtout au regard des espoirs fondés dans l'évolution de la demande. Seule l'Argentine exporte des quantités non négligeables de poudre de lait sur le marché mondial. Fortes du souvenir laissé par la crise économique de 2002, les autorités de ce pays ont d'ailleurs été récemment amenées à limiter les exportations de produits laitiers pour éviter le risque d'une dérive inflationniste sur le marché intérieur. Deuxième producteur de lait dans le monde, l'Inde joue un rôle marginal dans les flux internationaux. La croissance escomptée de sa population (+ 600 millions d'habitants d'ici 2050) et le faible développement de ses industries de transformation limitent durablement la présence de ce pays dans les exportations mondiales. En Chine, et plus globalement dans les pays asiatiques, des incertitudes pèsent quant à l'ajustement futur entre l'offre et de la demande. Si les autorités chinoises et les statistiques du département américain à l'agriculture (18) suggèrent une forte croissance de l'offre dans les prochaines décennies, celle-ci restera cependant conditionnée à la faible disponibilité en surfaces fourragères, à la problématique interne des coûts de transport et à l'évolution du prix des aliments importés (principalement du soja).

Dans ce contexte, la France dispose de plusieurs atouts à faire valoir dans la compétition internationale à venir (17). Son climat, son potentiel agronomique, ses disponibilités en surfaces fourragères (du fait d'une faible densité de population et de la hausse de la productivité par vache) et la technicité de ses élevages sont susceptibles de jouer un rôle favorable dans ce sens. A cela s'ajoutent une forte densité de production dans plusieurs régions (ce qui permet de réduire les coûts de collecte) et le



savoir-faire technologique et commercial de certaines entreprises de transformation devenues, au fil des restructurations opérées, de taille conséquente. Ainsi, grâce à la croissance démographique intérieure et au développement du marché mondial, la production française de lait est susceptible de croître dans les vingt prochaines années.

Le prix : un révélateur des tensions sur le marché mondial

Les cours mondiaux des produits laitiers ont connu, en 2007, une envolée exceptionnelle. Le pic le plus élevé a été atteint au mois d'août en franchissant le seuil de 5 200 US dollars par tonne pour la poudre de lait écrémé et la poudre grasse. Cela correspond à plus qu'un doublement du prix par rapport à 2006 (environ 2 250 dollars par tonne). Dans le cas du beurre, le prix a atteint 4 100 dollars par tonne dans le courant du mois d'octobre (contre 1 780 dollars par tonne en moyenne sur l'année 2006). Depuis lors, le prix des produits laitiers industriels a très fortement baissé pour revenir à des valeurs plus classiques.

Pour expliquer les raisons qui ont entraîné cette augmentation intense et soudaine des prix, il convient de considérer simultanément plusieurs facteurs (12, 18). Si la croissance de la demande mondiale est, bien entendu, un facteur qui a joué un rôle important, elle ne peut expliquer, à elle seule, la flambée du prix dans la mesure où cette croissance a été régulière et non pas brutale. Aussi, faut-il également considérer le fait que cette hausse de la demande est intervenue dans un contexte caractérisé par des difficultés au niveau de l'offre mondiale. Ces difficultés ont concerné, d'une part, un recul de près de 1% de la production laitière en Océanie (consécutivement à la grave sécheresse qui affecte les élevages australiens depuis déjà plusieurs années) et, d'autre part, une incapacité des producteurs européens à réaliser l'intégralité du quota laitier programmé. Par ailleurs, et alors que le marché mondial était tendu, les stocks de produits laitiers (publics et privés) disponibles étaient trop faibles, tant au sein de l'UE que des Etats-Unis, pour jouer un rôle d'atténuation. Enfin, il convient de ne pas sous-estimer le fait que certains pays asiatiques et/ou émergents n'ont pas véritablement freiné leurs achats malgré la hausse de prix observée. La capacité de ces zones à renchérir sur le prix du lait, et plus globalement sur celui des matières premières, doit être mise en relation avec leur forte croissance économique et la hausse du prix du pétrole.

Si le marché mondial des produits laitiers ne concerne qu'une fraction limitée de la production, la hausse des cours mondiaux a eu un

Figure 1.
Exportations et importations de produits laitiers de l'UE
(moyenne annuelle sur 5 ans : 2003-2007)

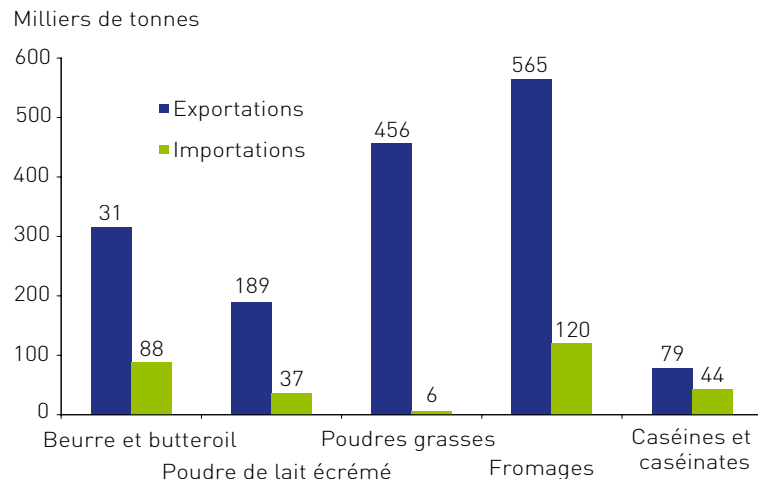
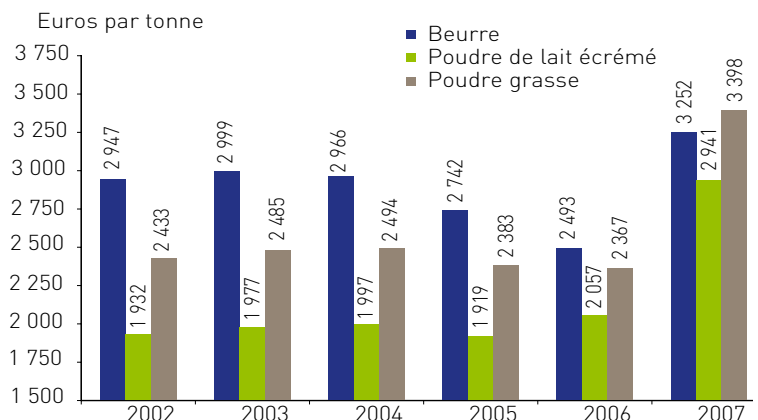


Figure 2.
Le prix moyen des produits laitiers industriels en France (euros par tonne)



impact immédiat et important sur les prix européens et nationaux. Cette croissance du prix des produits laitiers (Figure 2) s'est répercutée, avec cependant un léger décalage dans le temps, sur le prix du lait payé par les laiteries aux producteurs. En France, ces derniers ont enregistré une amélioration du prix de 58 euros par tonne de lait au dernier trimestre de 2007 et de 103 euros par tonne au premier trimestre de 2008. Cette évolution a eu un effet positif sur la relance de la production laitière et sur le revenu des producteurs, lesquels sont cependant confrontés à une hausse concomitante du prix des aliments achetés et des intrants (notamment des engrais et du carburant). Suite à la baisse du prix des produits laitiers industriels intervenue à la fin de 2007, il est fort probable que le prix du lait payé au producteur reparte à la baisse dans le courant de l'année 2008.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - BARTHELEMY D, BOINON JP, WAVRESKY P. *Droits à produire : des gestions nationales divergentes. L'exemple des quotas laitiers*. INRA Sciences Sociales. 2001;6:4pages.
- 2 - CHATELLIER V, JACQUERIE V. *La diversité des exploitations laitières européennes et les effets différenciés de la réforme de la PAC*. INRA Productions Animales. 2004;17(4):315-333.
- 3 - CHATELLIER V. *Le découplage et les droits à paiement unique dans les exploitations laitières et bovins-viande en France*. Cahiers d'économie et sociologie rurale. 2006;78:53-80.
- 4 - CNIEL. *L'économie laitière en chiffres*. Paris. 2007:217pages.
- 5 - COMMISSION EUROPEENNE. *Perspectives de marché dans le secteur du lait et des produits laitiers. Rapport au Conseil de la Commission européenne*. Bruxelles. 2007:20pages.
- 6 - COMMISSION EUROPEENNE. *Préparer le «bilan de santé» de la PAC réformée. Rapport au Conseil de la Commission européenne*. Bruxelles. 2007:12pages.
- 7 - EUROPEAN COMMISSION. *Agricultural commodity markets (outlook 2007-2016): a comparative analysis of projections published by OECD, FAO, FAPRI and USDA. Report of the Directorate-General for Agriculture and Rural Development*. Brussels. 2007:42pages.
- 8 - EUROPEAN COMMISSION. *Prospect for agricultural markets and income in the European union 2007-2014. Report of the Directorate-General for Agriculture and Rural Development*. Brussels. 2007:55pages.
- 9 - FAO. *Food outlook. Report of the Food Agricultural Organisation*. Rome. 2007:64pages.
- 10 - GOUIN D. *La performance économique comparée des systèmes de régulation du secteur laitier, une analyse internationale*. Notes et Etudes Economiques. 2005;24:99-133.
- 11 - GUYOMARD H., CHATELLIER V., COURLEUX F., LEVERT F. *La politique de soutien des revenus agricoles dans l'Union européenne : quel avenir pour les droits à paiement unique ? Rapport du Conseil d'Analyse Economique (CAE)*. Paris. La Documentation française. 2007:125-179.
- 12 - INSTITUT DE L'ELEVAGE. *Marchés mondiaux des produits laitiers, flambée et volatilité. Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*. 2008;375:60 pages.
- 13 - INSTITUT DE L'ELEVAGE. *L'année économique laitière 2007, perspectives 2008. Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*. 2008;376:72pages.
- 14 - JAMET JP. *La politique laitière et son contexte*. Fourrages. 2005;181:3-8.
- 15 - OCDE. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2006-2015. Synthèse de l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique*. Paris. 2006:63pages.
- 16 - OFFICE DE L'ELEVAGE. *Recueil de statistiques et notes de conjoncture du comité lait de vache de l'Office de l'Elevage*. Paris. 2008.
- 17 - PERROT C., CHATELLIER V., COULOMB C., YOU G. *Productivité et rémunération du travail dans les exploitations laitières du nord de l'UE*. Le Dossier Economie de l'Elevage. 2007;364:62pages.
- 18 - USDA. *Dairy world markets and trade. Report of the United State Department of Agriculture (foreign agricultural service)*. 2007:28pages.
- 19 - USDA. *Profits, costs and the changing structure of dairy farming. Report of the United State Department of Agriculture (Economic research service)*. 2007:42pages.
- 20 - USDA. *US dairy at a global crossroad. Report of the United State Department of Agriculture (Economic research service)*. 2007:44pages.

Conclusion

Favorisée par une croissance soutenue et durable de la consommation mondiale, le marché des produits laitiers a connu, en 2007, une situation conjoncturelle de prix d'autant plus favorable (pour les producteurs) que l'offre de lait peinait à suivre la demande. Compte tenu de la faible élasticité de la demande face aux variations de prix et de la hausse significative de la production laitière (du moins en France) sur le premier trimestre 2008, la possibilité d'un retournement du marché n'est pas à exclure à moyen terme. De façon plus générale, les oscillations de prix dans le secteur laitier risquent de s'accroître dans les années à venir, ce d'autant que les stocks sont souvent limités, que les droits de douane risquent une nouvelle fois de diminuer et que les pouvoirs publics communautaires font progressivement le choix, parfois sous la contrainte de l'OMC, d'abandonner certains instruments de régulation (changement des règles de l'intervention, arrêt des restitutions aux exportations, etc.).

Suite aux propositions de réforme de la PAC faites au Conseil européen par la Commission européenne en novembre 2007 (5, 6), un débat est actuellement ouvert entre les Etats membres sur les options à privilégier pour l'avenir. Concernant le secteur laitier, trois questions stimulent actuellement les réflexions :

i) Quelles sont les alternatives à une régulation du marché des produits laitiers privilégiant une politique de contingentement ? La proposition d'une suppression des quotas laitiers à l'horizon de 2015 est actuellement étudiée en considérant qu'elle imposera une contractualisation renforcée entre les producteurs de lait et les entreprises de transformation. En France, cette potentielle suppression des quotas interroge d'autant plus les acteurs de la filière que la production laitière joue un rôle conséquent dans l'occupation du territoire, y compris dans les zones défavorisées (où la productivité du travail est moindre et les coûts de collecte plus importants que dans les autres zones).

ii) Quels instruments de gestion des risques (collectifs/individuels, publics/privés) faut-il mettre en œuvre pour contrecarrer l'éventualité d'une fluctuation accentuée des cours ?

iii) Comment faire évoluer le mode actuel d'allocation des soutiens directs aux agriculteurs, dont le paiement unique, pour renforcer sa légitimité et éviter ainsi le risque d'une réduction budgétaire à l'horizon de 2013 (3, 11) ? Les réponses apportées à ces questions auront une influence déterminante sur la configuration future du secteur productif laitier français et européen.